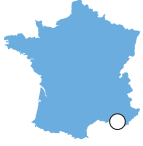
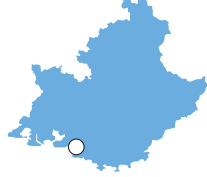


Localisation :
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bouches-du-Rhône



Commune concernée :
Marseille



Superficie du site :
environ 90 hectares

Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
863 310 habitants
**Nombre d'habitants
sur le site :**
environ 5 400 habitants
(Insee 2014)

Métropole Aix-Marseille-Provence

Secteur de la Capelette



Périmètre du site.



Inondation dans le secteur en 1978.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Localisé historiquement en entrée de ville, le site de la concession Capelette est aujourd'hui un prolongement du centre-ville, à la confluence de l'Huveaune et du Jarret.

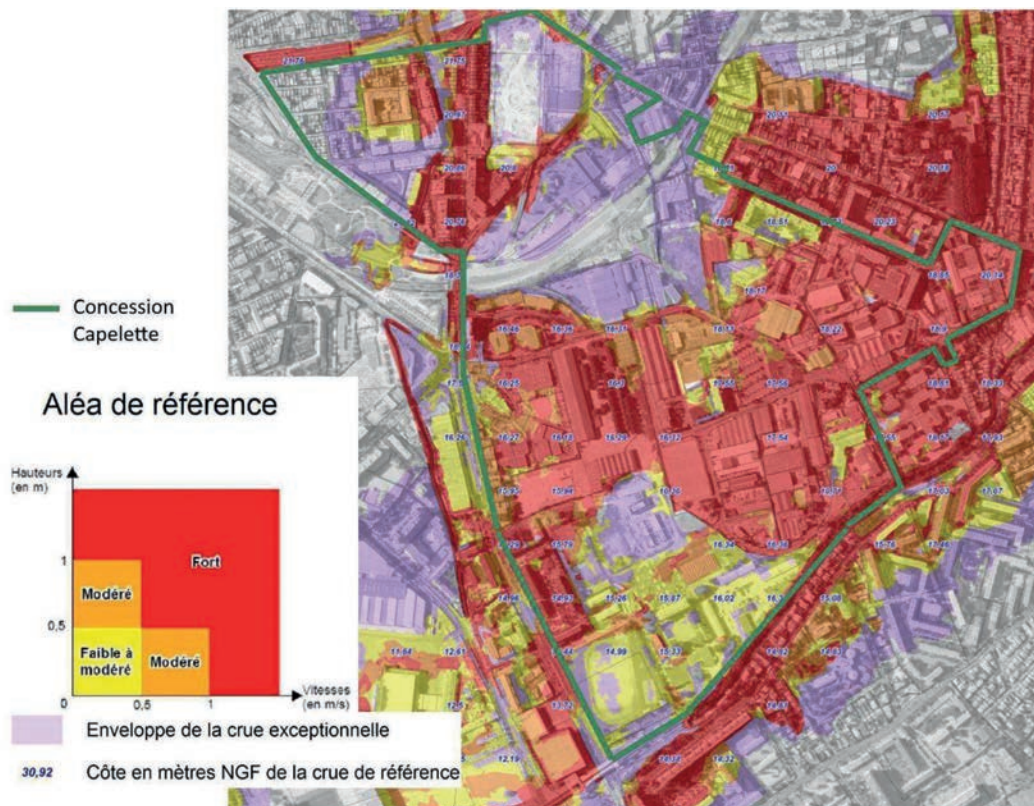
La concession d'aménagement créée en 1993 est passée de 5 ha à 90 ha avec de nombreux périmètres imbriqués. Il est également situé au cœur de plusieurs grands équipements de destination (le stade Vélodrome, le palais omnisports et l'hippodrome).

La Capelette est aujourd'hui un territoire enclavé par les infrastructures qui ont participé à son développement au cours du temps (axes routiers, chemin de fer, rivière) et marqué dans ses formes urbaines par les occupations historiques (grandes emprises foncières, bâtiments industriels et militaires, friches).

Le secteur de la Capelette est composé de fonctions urbaines hétéroclites et morcelées et le secteur opérationnel de la ZAC se présente aujourd'hui comme un « patchwork » urbain de secteurs monofonctionnels.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

Une très grande partie de la concession de la Capelette est inondable, avec une majeure partie des terrains soumis à des aléas forts (hauteur d'eau supérieure à 1 m ou vitesse supérieure à 0,5 m/s). Le secteur est également inondable pour des événements d'inondation plus fréquents. En effet, une grande partie du secteur est déjà inondable pour une crue d'occurrence 10 ans (1 chance sur 10 d'arriver chaque année). La forte vulnérabilité du secteur peut également être illustrée par le nombre d'habitants et d'emplois touchés pour un événement. La ZAC de la Capelette compte aujourd'hui 799 logements sociaux, ce qui représente 35 % du parc. Le site constitue un secteur d'activité dynamique, qui comporte 523 établissements, dont 119 dans le domaine des services (hors secteur immobilier) et 104 dans le commerce caractérisé par une faible vacance (hors locaux commerciaux). Un travail collaboratif mené avec l'État lors de l'élaboration du PPRI à partir de 2015 a conduit à classer le secteur en ESR (espace stratégique de requalification), ce qui permet d'évaluer la réduction de vulnérabilité à l'échelle de l'opération d'ensemble et non projet par projet. Une étude de programmation a été lancée en mars 2019 pour réinterroger le projet urbain initial et mettre en place les outils adéquats pour sa mise en œuvre.



Carte aléas inondations du secteur de la Capelette.

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

Les intentions programmatiques n'ont pas encore été arrêtées. Le concours d'idées a notamment vocation à alimenter le travail de construction de la programmation en cours. Concernant les ambitions architecturales, il est attendu que le patrimoine urbain et industriel du secteur puisse représenter un atout à valoriser et à prendre en compte dans la conception du projet. Les nouveaux « rez-de-chaussée » des bâtiments ne pourront pas, sur l'emprise d'une zone inondable, se situer à la même altitude que les aménagements de l'espace public. Une réflexion innovante est donc attendue sur ce point. La création de nouveaux espaces verts, et plus particulièrement d'aménagements publics permettant d'améliorer le cadre de vie du quartier tout en engageant une dynamique de désimperméabilisation, est également une ambition pour ce secteur. Les équipes sont invitées à concentrer leur réflexion sur l'évolution du sous-secteur sud de la Capelette, qui concentre les problématiques d'inondation les plus importantes et concerne essentiellement la zone d'activité.



Représentant de l'équipe :
**Horizons Paysages
& J Mazas paysagiste**

Sites Internet :
**puya-paysage.com
www.arteliagroup.com**



L'équipe

Horizons Paysages, PUYA Paysage DÉRIVES & DES RIVES



HORIZONS PAYSAGES



**Jean François
Ravon** Architecte
DPLG, paysagiste
concepteur



Jérôme Mazas
Paysagiste
concepteur



Tristan Geffray
Paysagiste
concepteur,
urbaniste



Ken Novellas
Paysagiste
concepteur,
doctorant, urbaniste



Patrice Bretaud
Ingénieur
hydraulique

ÉTIENNE BALLAN



Étienne Ballan
Sociologue

MADANIA



Cyprien Butin
Urbaniste

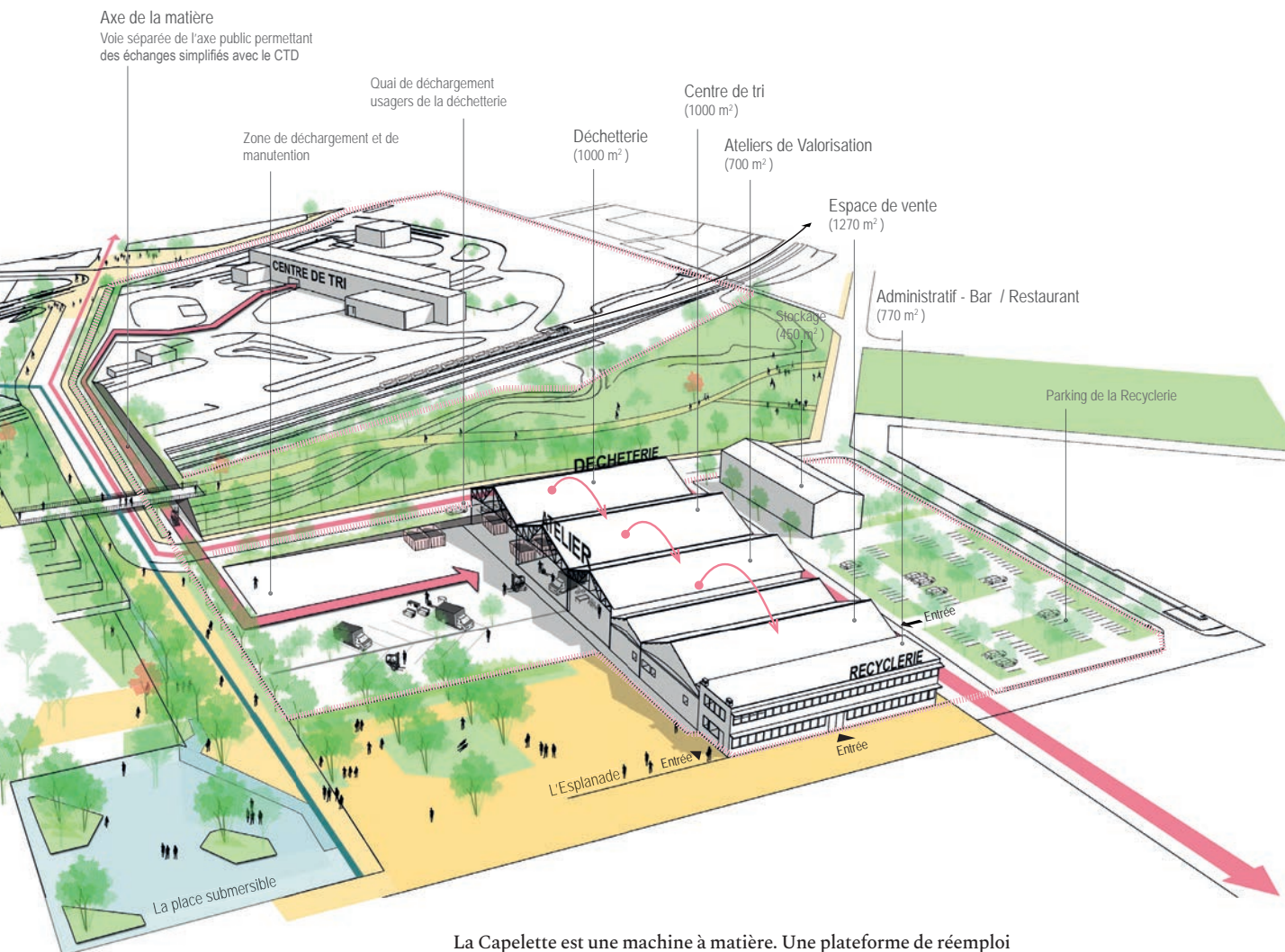


Cyril Gourraud
Urbaniste



Sébastien Cord
Architecte du patrimoine

ATELIER D'ARCHITECTURE SÉBASTIEN CORD



La Capelette est une machine à matière. Une plateforme de réemploi sur les anciens entrepôts Montaner : CTD - Déchetterie - Recyclerie.

Fondé sur un « urbanisme de révélation », le projet remet en scène la confluence de la Capelette. Longtemps oublié, le mouvement de l'eau dessine un système de parcs, auquel se conjuguent de nouvelles rives habitées.

La Capelette est la confluence marseillaise. S'y retrouvent les deux principaux cours d'eau qui traversent la ville, le sol remué par l'eau puis travaillé par les hommes, des infrastructures de transport, les matières de la ville devenues déchets. D'une plaine fertile devenant industrielle puis urbaine, l'histoire a effacé son caractère alluvial. En connectant de nouveau le quartier avec sa géographie profonde, le projet met en harmonie ses différents visages : entre maintien d'activités nécessaires à la ville et constitution d'une trame urbaine, équilibrant les circulations, amenant de nouvelles manières d'habiter, afin de créer un hydrosystème urbain soutenable. « Dérives & Des rives » illustre cette dimension

systémique, relationnelle voire écotonale du projet. Entre « dérives », au sens des détournements de l'eau, des usages ou des fonctions, et les « rives » qui amènent à penser en situations riveraines, cohabitations et interfaces entre ces divers usages et occupations.

L'eau guide le projet. Une analyse fine du site nous a amenés à caractériser les spécificités des bassins-versants de ces deux cours d'eau : l'inondation soudaine et récurrente du Jarret, à l'image des derniers événements du 4 octobre 2021, et l'inondation lente de l'Huveaune submergeant la plaine. Ainsi, le chemin des eaux dessine le futur parc inondable

de la Canissat. Formant un bras venant à la rencontre de l’Huveaune, le parc innerve le quartier par un réseau de noues conduisant les eaux. Dans la continuité du parc du 26^e Centenaire et se raccrochant aux berges de l’Huveaune, il s’insère comme le maillon clé d’un système de parcs ouvrant le quartier sur la ville.

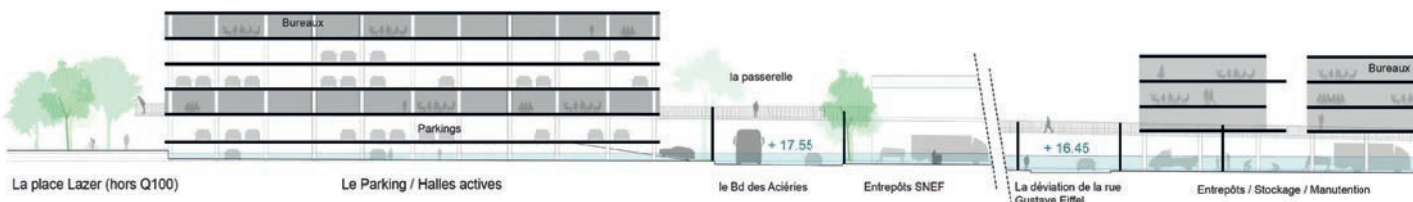
Le parc dessine des rives urbaines. Un réseau de traverses piétonnes et d’espaces publics inondables réajuste la dimension urbaine du quartier à son caractère purement fonctionnel. Les trajets de la vie quotidienne se confondent avec les itinéraires hors d’eau, rejoignant différents espaces-refuges. En faisant réapparaître l’eau au cœur du quartier, l’habitant vit au rythme des crues, se forgeant une culture du risque.

Prendre en compte le risque, c’est « composer avec ». Cela invite à la mutualisation des espaces, des fonctions et des programmes à la manière des Halles actives. Le parti pris architectural se traduit par une adaptation des formes urbaines aux spécificités de l’aléa : du prolongement topographique d’un socle à la constitution d’une transparence hydraulique au plus près des axes d’écoulement. La Capelette est un tissu de circonstances, un entremêlement de fonctions s’incarnant par une architecture hétéroclite. Comprendre l’occupation et l’usage de chaque bâtiment nous a ainsi amenés à envisager de manière contextuelle leurs relocalisations, leurs réutilisations ou leurs mutations.

S’imposant comme une nécessité, le réemploi devient alors une fonction intelligible de la ville. Extension du centre de tri des déchets, la recyclerie inscrit la transformation de la matière dans un nouveau lieu productif au sein du quartier.

En somme, cette nouvelle matrice urbaine et paysagère, incarnée par les rives, esquisse la structure d’un avenir souhaitable qui accepte de prendre chair dans l’incertitude du temps long.

Un réseau de coursives publiques comme parcours de promenade venant faire communiquer l’Huveaune avec le cœur de la Capelette.

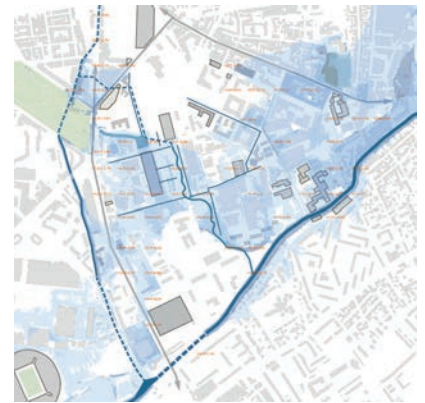


Place et équipement au cœur du quartier

Activités résilientes relocalisées

L’avis du jury

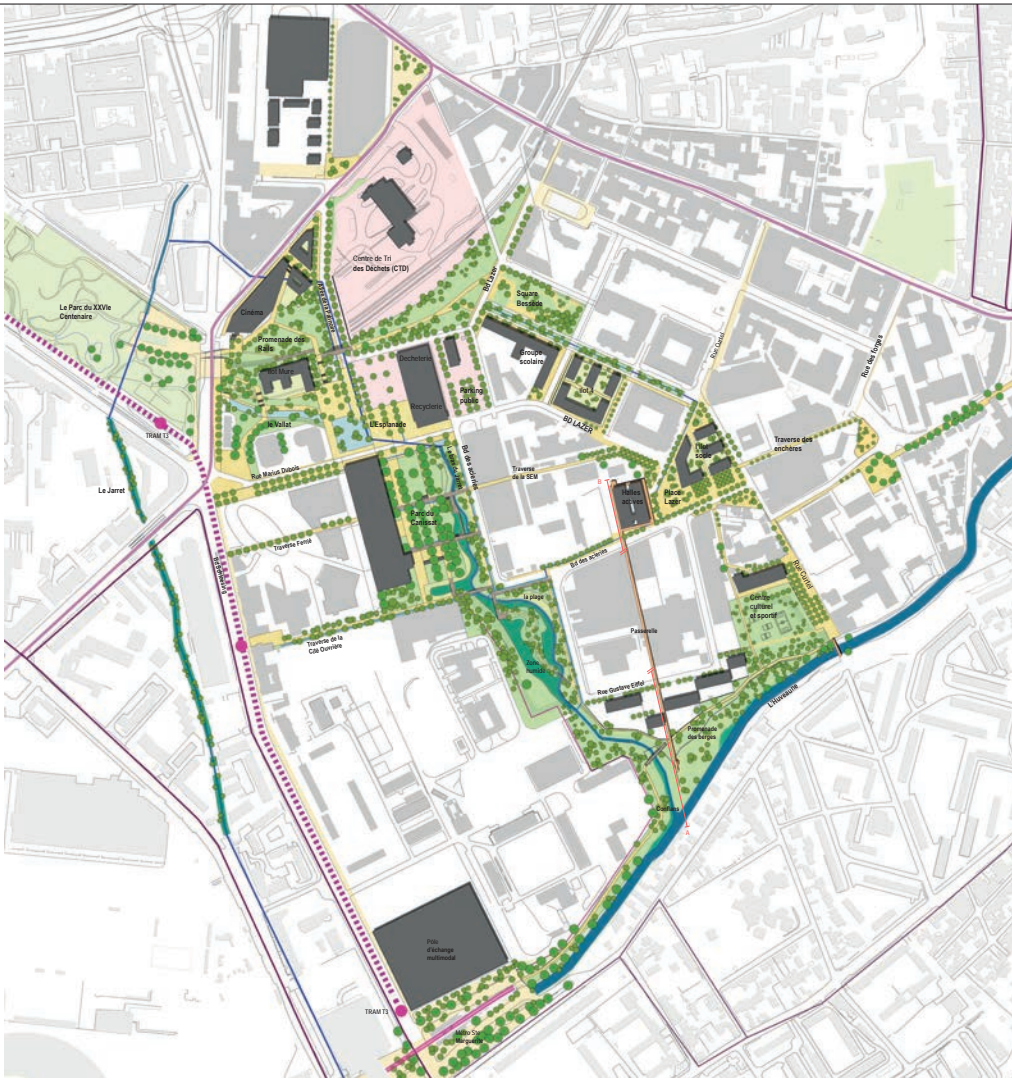
Par une mise en perspective des enjeux du site, la proposition prend pour parti de traiter les inondations les plus fréquentes avec une approche hydrographique rigoureuse et pertinente. Le jury a particulièrement apprécié une proposition qui fait littéralement du risque un levier de projet en réinventant le confluent de l’Huveaune et du Jarret comme support d’un parc inondable. Le jury a également récompensé un projet qui propose une réflexion très fine avec un raisonnement développé et argumenté sur les moyens de réduire la vulnérabilité et accroître la résilience du site : réflexion sur les cheminements piétons, orientation des bâtiments par rapport à l’écoulement de l’eau, identification des espaces les plus fortement touchés par les débordements en proposant un phasage identifiant les biens à démolir et à reconstruire.



> HYDRAULIQUE



> OCCUPATIONS & MUTATIONS



Plan-masse
du projet.

Les différentes approches thématiques du projet.



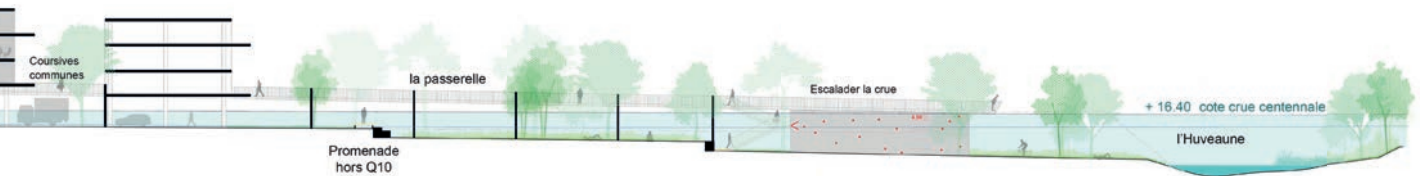
> MOBILITES



> ESPACES PUBLICS



> TRAME VERTE & BLEUE



L'Huveaune et ses berges

Représentant de l'équipe :
Arnaud Réaux, Architecte
Urbaniste, Agence Nommos

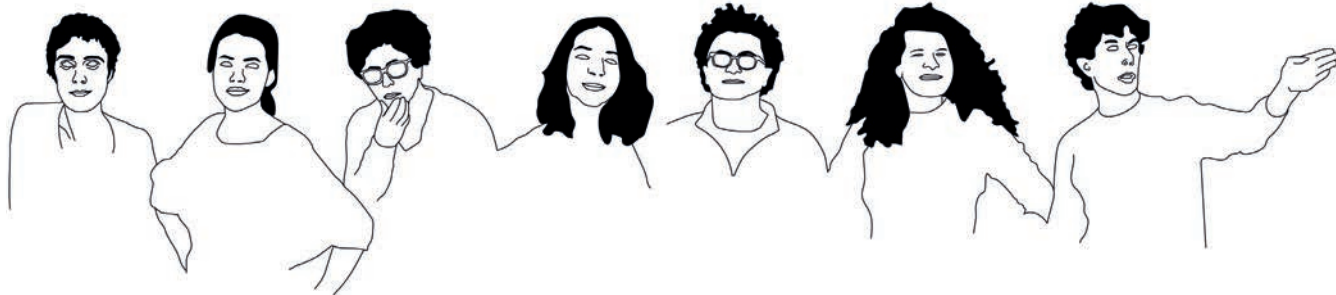
Site Internet :
www.nommos.fr



L'équipe

Nommos

LA CANISSAT - UN PARC INONDABLE POUR PROTÉGER LA CAPELETTE



NOMMOS

Arnaud
Réaux
Urbaniste

Lola
Lautussier
Architecte

AQ (T)UA

Christine
Gandouin
Ingénieur

Maureen
Thiou
Élève
ingénieur

ATM

Thierry
Maytraud
Hydrologue

GÉOAZUR

Damienne
Provitolo
Chercheuse

LA FOLIE KILOMÈTRE

Arnaud
Poupin
Artiste



Parc de la Canissat, un parc méditerranéen inondable.

Le parc de la Canissat est à la fois une réponse optimiste à la nécessité de faire évoluer les pratiques urbanistiques en redonnant de la place à l'eau dans un territoire urbanisé, mais il apporte également une réponse que nous croyons nécessaire à la reconnexion du tissu urbain avec les milieux naturels.

Et si l'on changeait les postulats normés et prédéfinis ? Et si les architectes et les ingénieurs n'étaient plus là pour construire la ville ou contrôler l'eau, mais bien pour savoir déconstruire et conserver leur humilité face à un risque présent sur le site ? Voici l'approche que nous avons adoptée dans ce projet afin de faire entrer en résilience la Capelette : libérer l'eau en protégeant les usagers ainsi que les activités du site. Il s'agit donc de traiter la problématique *in situ*, sans aggraver ni repousser le risque sur l'aval

comme ce serait le cas avec des digues.

Trois temporalités de projet permettent de comprendre et de s'appropriier le territoire, afin de répondre à de réels besoins en s'appuyant sur les signaux faibles du site. Ces derniers sont des éléments plus ou moins visibles, qui laissent deviner des problématiques plus profondes comme la pollution de la Méditerranée et des plages marseillaises du fait, notamment, des macrodéchets emportés par l'eau sur le territoire de la Capelette.



Un territoire de couture.

L'avis du jury

Le jury a été séduit par l'approche de la culture du risque particulièrement développée dans la proposition, la représentation du projet avec et sans inondation, les pistes intéressantes concernant le traitement du parc ou les dispositions relatives à la prévention des pollutions de la mer par charriage et déversoir du réseau unitaire.



FAIRE PLACE AUX EAUX DÉBORDANTES

L'Huveaune était anciennement appelée Ubelka, « la rivière dévastatrice ». Chercher à canaliser une telle énergie bouillonnante est chronophage, peu économique, et souvent inutile. En revanche, la libérer et lui donner de l'espace permettront de calmer ses ardeurs, au bénéfice du site.

L'ouverture de l'Huveaune se fait grâce à un grand parc urbain qui traverse le site, créant ainsi une trame verte continue depuis le parc du 26^e Centenaire, favorisant les modes doux grâce à la création de nouveaux axes de circulation et ouvrant la Capelette sur le reste du territoire marseillais. Un tel parc présente des avantages certains : îlot de fraîcheur, réduction du stress des usagers, amélioration de la qualité de l'air, meilleure infiltration de l'eau dans le sol... mais nous avons tenu à lui donner un rôle supplémentaire.

En période d'inondation, le site est soumis au débordement du réseau unitaire. Ce sont donc des eaux usées diluées qui parcourent le territoire puis l'Huveaune, et se déversent ensuite dans la mer contribuant à la fermeture des plages.

Déplacer le déversoir d'orage permet de mieux gérer où auront lieu les futurs débordements et d'adapter ce nouveau site inondable, devenu une zone de rejet végétalisée connectée au parc. Cette zone permet de

prétraiter l'eau naturellement par phyto-épuration. Un choix de plantes stratégiques, adaptées au climat marseillais, contribue à améliorer la qualité de l'eau, mais aussi à lisser les pics de débits grâce à l'infiltration dans le sol et l'évapotranspiration. Ces plantes phyto-épuratrices se retrouvent également dans le parc, afin que la dépollution soit maximale avant le rejet dans le milieu naturel, tout en créant une continuité paysagère.

PROTÉGER LES ACTIVITÉS

Pour entrer en résilience, les entreprises doivent être accompagnées dans des formations, des entraînements pour que, en cas de crise, les comportements soient rodés et ainsi limiter le risque pour les usagers.

Le remodelage du territoire s'accompagne d'un déplacement des activités pour les protéger. Il s'agit d'une étape essentielle puisque 70 % des entreprises ayant subi des dommages mettent la clé sous la porte. L'architecture des nouveaux bâtiments met en valeur le patrimoine industriel de la Capelette et s'adapte au risque inondation. En effet, ils permettent le passage de l'eau, tout en mettant à l'abri le matériel et les fournitures des entreprises grâce à une étanchéité des murs sur une hauteur de 1 mètre. Grâce à cela, l'activité est pérennisée mais le site devient également attractif pour l'installation de nouvelles entreprises, développant ainsi son potentiel économique.

CONSCIENTISER LE RISQUE

Enfin, une bonne gestion du risque passe par la culture et la compréhension de ce dernier. Dans notre projet, cela passe par l'implantation de points refuges et d'un site culturel et informatif ainsi que des ateliers. Le Pitalugue sensibilise et informe les visiteurs sur la gestion du risque, les comportements à adopter, ou encore sur la phyto-épuration. Chacun peut ainsi prendre conscience de l'aléa et de ses conséquences. L'implantation et la structure du bâtiment préservent l'histoire et le patrimoine du site grâce à la réutilisation d'un édifice vide à ce jour. Il est également le lieu d'accueil de laboratoires et de fab-lab permettant à la Capelette d'être une figure d'innovation et de recherche, une vitrine méditerranéenne sur la gestion de l'eau.

Les ateliers sont menés en amont, en parallèle et en aval du projet. Ils permettent de conscientiser le risque en faisant appel aux sensations et à la créativité sensible. Ils créent ainsi du lien social tout en éduquant et partageant les souvenirs vécus en lien avec l'eau et l'inondation, pour la construction d'une mémoire et d'une vigilance collectives.

Le Pitalugue, le Forum de l'eau Marseillais.



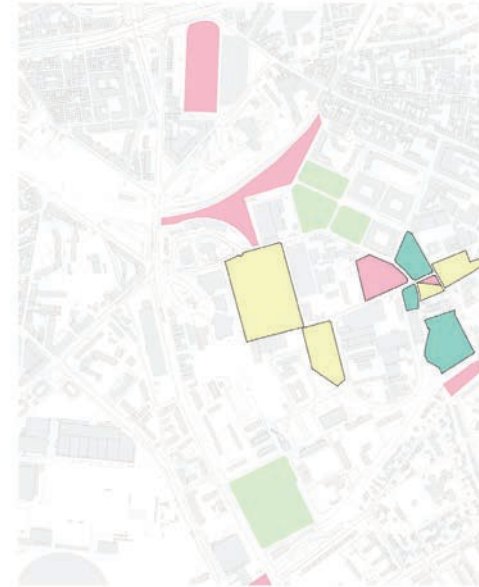
Représentant de l'équipe :
Guillaume Dujon

Site Internet :
www.architectes-singuliers.com

L'équipe

Architectes singuliers

LE P.A.R.C. CAPELETTE



-  Foncier mutable
-  Foncier potentiellement mutable
-  Opportunités foncières non repérées par la métropole
-  Foncier en cours de mutation
-  Fonciers pionniers



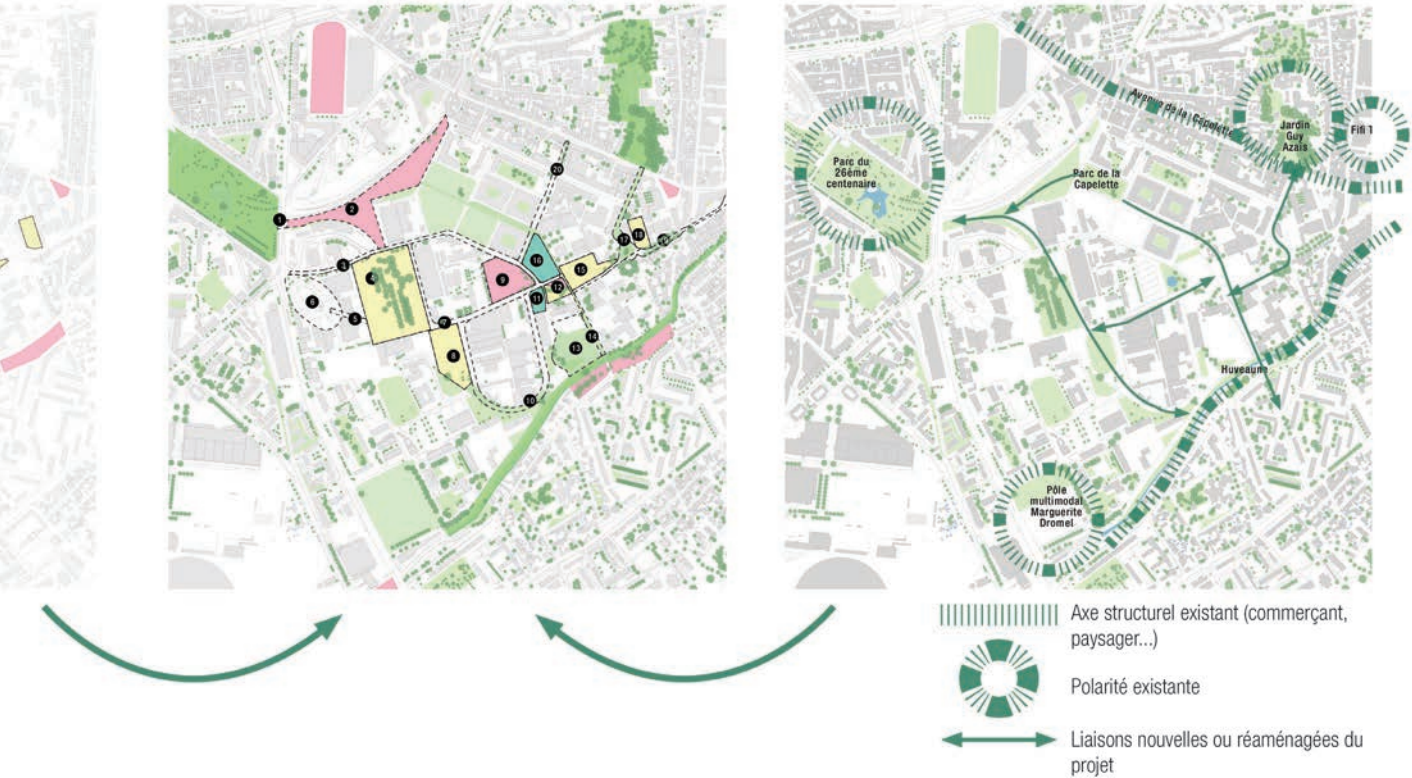
Guillaume Dujon
Architecte
urbaniste



Massimo Demicheli
Coordinateur
urbanisme
participatif



Mathieu Hachenheimer
Architecte
urbaniste



Les opportunités foncières, support de polarités paysagères pionnières.

P.A.R.C. Capelette : Préparer-Articuler-Rechercher-Construire, c'est utiliser chaque opportunité foncière pour résoudre les difficultés fonctionnelles du territoire et réduire sa vulnérabilité.

Le « P.A.R.C. Capelette » est une méthode proposée pour agir de façon concrète et agile pour débiter un renouveau du territoire. Cette stratégie s'appuie sur la problématique d'inondabilité d'une part, et s'étend en parallèle sur une vision générale des problématiques urbaines qui ont pour caractéristique de participer au renouvellement. Pensées de façon concomitante, ces deux démarches doivent être menées en parallèle afin de s'enrichir l'une l'autre et de voir leur impact décuplé. Cette méthode conduit à la mise en symbiose d'un ensemble de fonciers porteurs des ambitions de renouvellement urbain : la chaîne des fonciers pionniers.

Première démarche : le « P.A.R.C. Capelette », amoindrir la vulnérabilité du territoire face aux inondations.

1 – Préparer : face à la vulnérabilité du territoire, il s'agit de contribuer à la prévention grâce à un processus de sensibilisation, par l'implication et l'action des parties prenantes (citoyens, aménageurs, ville...). En proposant ainsi des échanges réguliers, ce processus installe une continuité dans le dialogue participatif, préalable pour une territorialisation des ambitions.

2 – Articuler les opportunités d'évolution :

une fois les acteurs impliqués, il convient d'analyser le territoire pour révéler quels fonciers privés et espaces publics pourraient être supports de mutation ou être transformés à échéance.

3 – Rechercher les solutions adaptées : une fois ce chapelet de fonciers et d'espaces publics défini, les bénéfices potentiels vis-à-vis du risque inondation sont déterminés, par rapport à la situation actuelle. Niveau d'imperméabilisation, de pollution, classification au PPRI, ou encore présence de programmes sur site ou dans les environs, concourent ainsi à l'évaluation du rapport bénéfice/état actuel.

4 – Créer de nouveaux aménagements et systèmes : les orientations d'aménagement peuvent être variées, pensées uniquement à l'échelle d'une parcelle ou d'un système sur plusieurs parcelles, selon le phasage envisagé ; tous sont ambitieux et présentent le champ des possibles en matière d'aménagements plus résilients.

Seconde démarche : le « P.A.R.C. Capelette », agir pour le renouvellement urbain d'un site à fort potentiel.

1 – Promouvoir : le nouveau Capelette nécessite le renouvellement de son image. Quartier renfermé sur lui-même, porteur d'un lourd passé industriel,

il est mal perçu par les Marseillais. Proche du centre-ville, il pourrait s'offrir une nouvelle identité à travers le prisme de l'innovation, en lien avec la problématique d'inondabilité et avec les acteurs locaux (entreprises, habitants, écoliers...).

2 – Articuler les polarités urbaines : en parallèle du recensement des fonciers et espaces publics mutables, il convient de repérer les différentes polarités urbaines aux alentours du quartier afin de les mettre en synthèse, créant des parcours qualitatifs de, vers et par la Capelette, remaillant ainsi les dynamiques de territoire.

3 – Rechercher les opportunités foncières : les fonciers et espaces publics mutables situés à proximité des polarités urbaines constituent des opportunités foncières, dont il convient d'évaluer la capacité d'accueil d'un nouveau programme selon la localisation, l'accessibilité, le patrimoine paysager, etc.

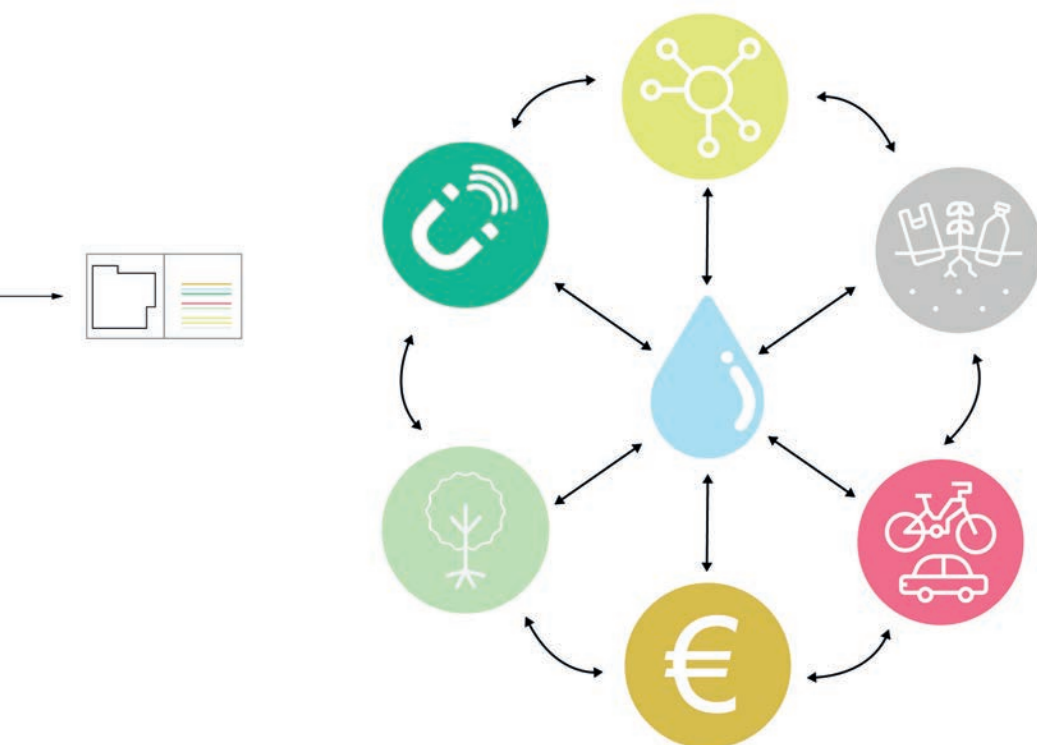
4 – Construire de nouveaux programmes : les potentiels de constructibilité devront être pensés conjointement avec le risque d'inondabilité ; la pensée commune entre la création d'un programme et une stratégie spécifique contre les inondations permettra de créer des projets innovants et résilients, gage d'un renouveau et d'ambition pour la nouvelle identité de la Capelette.



Un périmètre opérationnel opportuniste prenant appui sur l'échelle foncière, des ambitions centrées sur la maîtrise du risque.



Un archipel de paysages révélant la confluence de l'Huveaune et du Jarret.



Représentants de l'équipe :
Sébastien Brisson
(Egis Villes & transport)
Milène Oury (Stoa)

Sites Internet :
www.egis.fr
www.agencestoa.com

L'équipe

Egis Villes & transport

L'AIGO ES D'OR



EGIS VILLES & TRANSPORT



Sébastien Brisson
Ingénieur infrastructures
& aménagements urbains

STOA



Milène Oury
Paysagiste conceptrice



Mariane Rouge
Architecte cogérante



Frédéric Terry
Graphiste cogérant

EGIS EAU



Léo Roudil
Ingénieur risque inondation
et ressources en eau



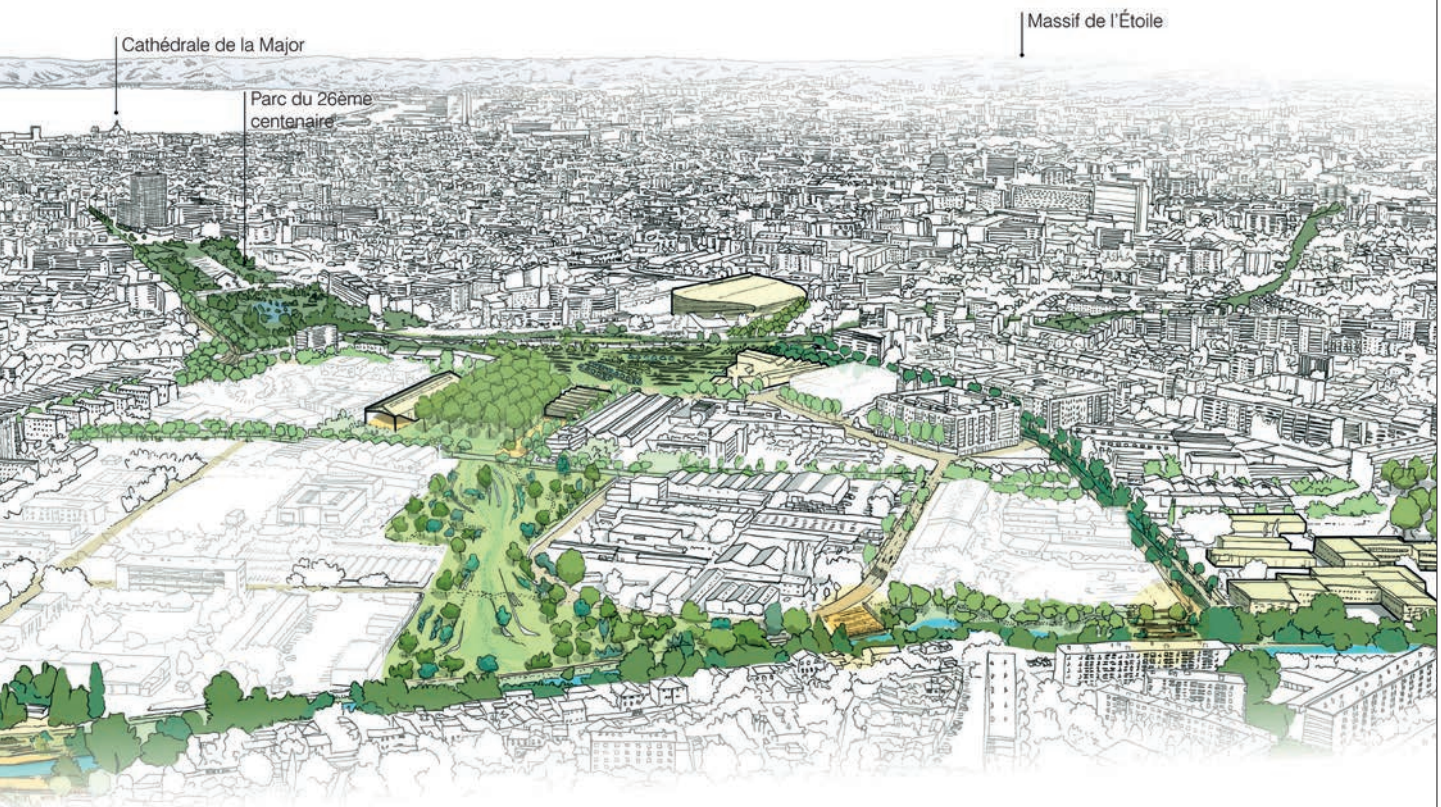
Mathieu Coquet
Paysagiste concepteur



Julie Lalande
Architecte



Léa Kauffeisen
Architecte

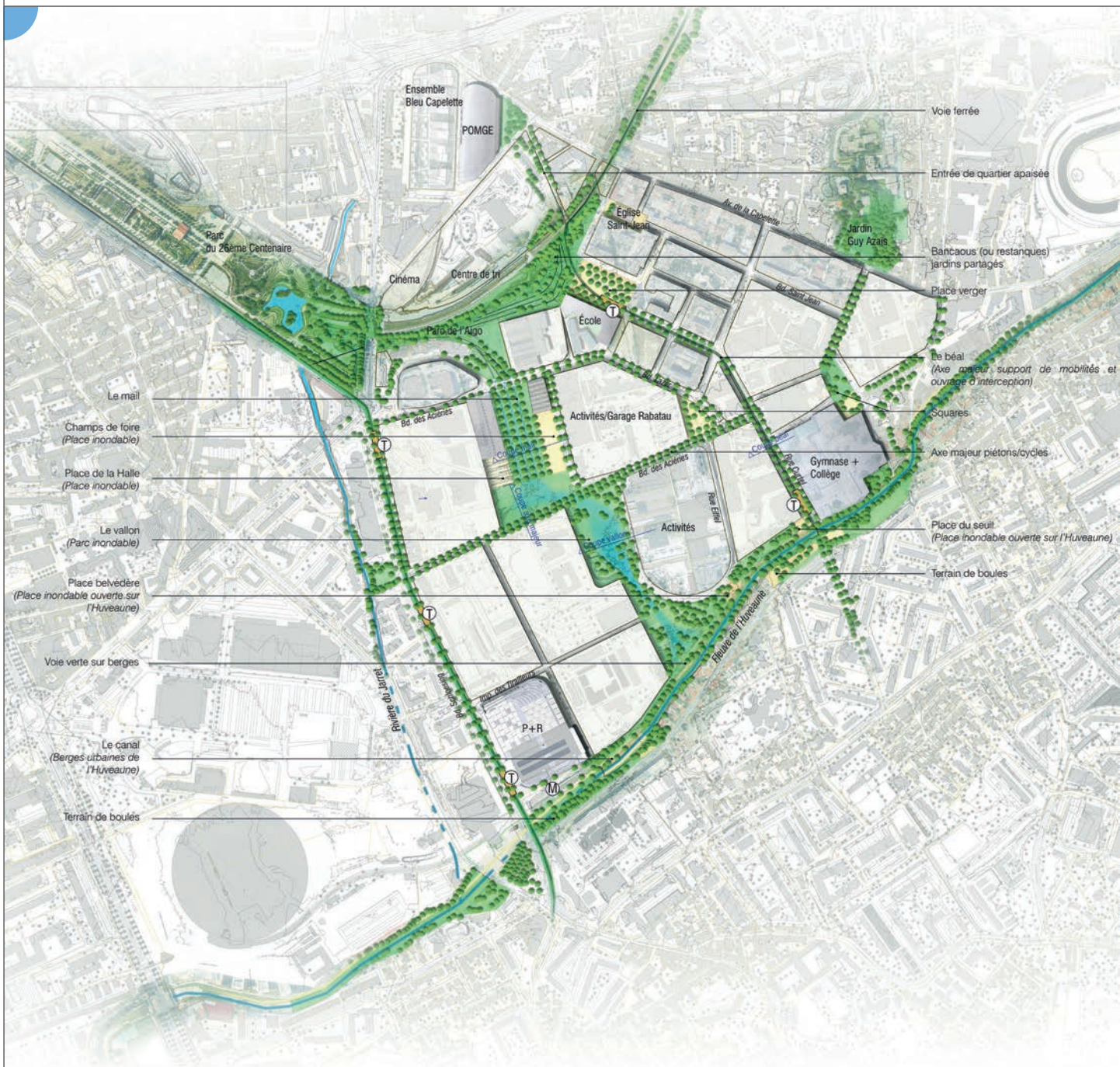


Perspective depuis l'Huveaune.

L'eau est une ressource, offrant l'opportunité de construire un quartier d'une inestimable richesse : L'Aigo es d'or*.

Le site de la Capelette occupe une place stratégique dans le territoire métropolitain, liée à la présence des deux cours d'eau majeurs que sont la rivière du Jarret et le fleuve de l'Huveaune. Il s'inscrit comme le chaînon manquant entre les corridors de biodiversité nord et sud et concentre en son sein la confluence des zones de débordement des deux cours d'eau. Partant de ce constat, l'importance d'imaginer un projet d'envergure en matière d'urbanisme durable et d'espaces ouverts s'impose comme une nécessité. Le projet ne peut se satisfaire de propositions esseulées et anecdotiques. Alors que le monde est en perpétuelle évolution, il faut trouver d'autres manières de faire. Notamment, en partant plutôt du vide que du plein. Imaginons un réseau d'espaces

publics ouverts, structurants, à la hauteur des enjeux en présence. Permettons l'adaptabilité et l'évolution du territoire en construisant avec l'incertitude environnementale. Pour ce faire, révélons le potentiel des espaces et des paysages. Inscrivons le projet dans son contexte géographique en pratiquant un urbanisme « local ». En Méditerranée, rares sont les fleuves tranquilles. La Provence est une région au climat sec, les épisodes pluvieux sont rares, intenses, voire violents. Les Provençaux sont habitués à vivre à l'ombre d'un soleil brûlant, attendant la pluie, élaborant des systèmes pour retenir l'eau disponible. Il en va de même pour le projet, qui permettra de transformer la contrainte d'inondabilité en ressource, offrant l'opportunité de construire



un quartier d'une inestimable richesse : L'Aigo es d'or*. Le projet porte sur un principe simple : la création d'une armature d'espaces publics, chaînon manquant de la trame verte et bleue métropolitaine, à la confluence des zones de débordement des eaux du Jarret et de l'Huveaune. L'ensemble forme le parc de l'Aigo. Défendant l'idée qu'un parc ne doit se contraindre à une enceinte délimitée, adopter une typologie particulière, dicter des usages. Mais bien qu'il doive faire écho aux spécificités du site, lier des connivences avec le patrimoine végétal, naturel et bâti, offrir des repères et affirmer une identité. Le parc structure le quartier autour de deux axes forts. Le vallon, à l'ouest,

à la confluence des zones de débordement, accueille par son modelage les eaux du Jarret et de l'Huveaune alliant infiltration et restitution progressive. Parallèlement, le béal, à l'est, intercepte, capte les eaux de débordement de l'Huveaune. L'ensemble se compose d'espaces majeurs d'ouverture, de loisirs, de mobilité, de sociabilisation alliant la gestion de l'eau. Le parc imaginé offre un système interdépendant et évolutif, capable de s'adapter aux dynamiques naturelles du climat méditerranéen. L'enjeu est de permettre de recevoir une arrivée massive et rapide d'eau sur un temps court.

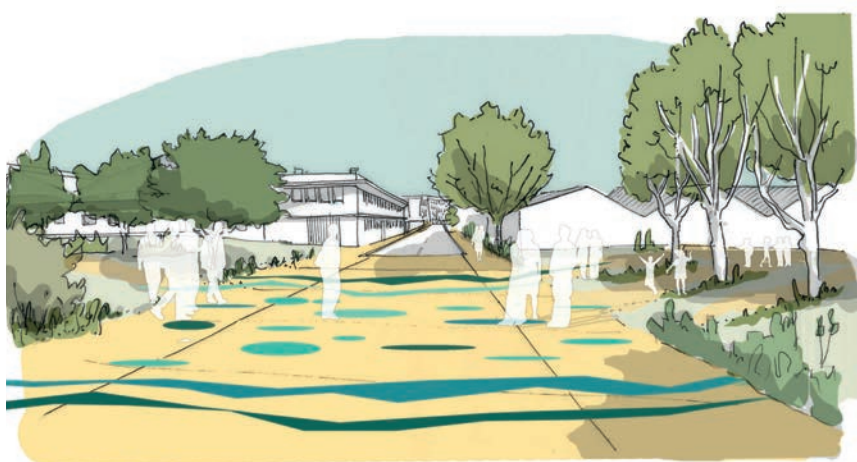
* « L'Aigo es d'or » : dicton provençal qui évoque la valeur inestimable de l'eau.



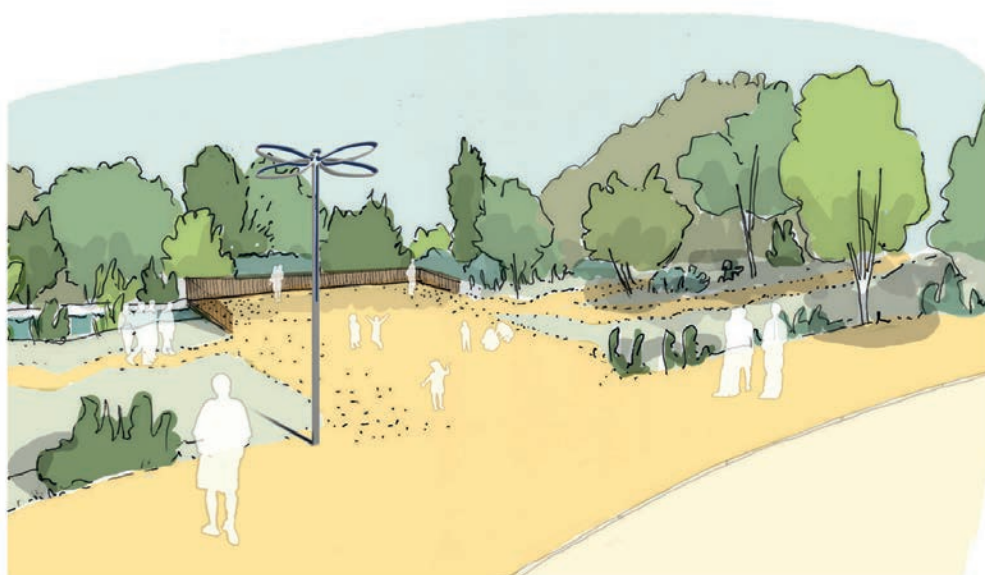
JALONNER LE QUARTIER INONDABLE



Marquage vertical.



Marquage horizontal.



Totem.

Indication du niveau
des plus hautes eaux
connues.



Représentant de l'équipe :
Francis Soler

Site Internet :
www.soler.fr

L'équipe

Francis Soler Architecte

**LE JARDIN, L'ONDE,
LE VILLAGE
ET LA CHAIR**



Plan de masse après intervention
et plan de sol du bâti et du paysage.
Une géographie naturelle amplifiée,
support de la géométrie urbaine.



Francis Soler
Architecte



Michel Desvigne
Paysagiste,
aménagement
des espaces
publics



**Marc
Montgaillard**
Hydraulicien,
hydrologue



Romain Lajarge
Professeur en
aménagement
et sciences du
territoire



Le projet d'urbanisation progressive de la Capelette, à Marseille, transforme des unités foncières en un ensemble urbain formé d'un parc, d'un corps habité et d'un village.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le projet de remodelage du site de la Capelette, à Marseille, s'inscrit dans la politique de l'État en matière de prévention des risques naturels couvrant l'aléa terrains inondés en cas de crues modérées ou violentes.

L'enjeu est d'abord hydrologique et hydraulique.

En s'appuyant sur une résolution efficace de l'impact des crues sur le paysage urbain, le réaménagement du site a pour objectif de proposer une vision nouvelle, globale et optimiste.

LA MÉTAMORPHOSE D'UN SITE

Le projet d'urbanisation progressive de la Capelette est un projet radical de transformation des unités foncières actuelles ou de métamorphose des existants. En résulte un nouveau paysage urbain proposant de nouvelles manières d'habiter.

En acceptant le risque d'expansion de l'eau, puis en l'étendant à une ambition sociale conséquente, cette façon d'aborder le projet à partir du risque conduit naturellement à découvrir une suite de figures et d'échelles urbaines inédites et compatibles entre elles. Trois entités autonomes s'entrecroisent dans l'espace global : le parc, le corps et le village.

Perspective des rives
de l'Huveaune.
Rives, parcs urbains,
lit de l'Huveaune
et abords.



LE PARC

Il occupe toute la strate basse du site. Il est planté d'arbres de hautes tiges et de plantes grasses et se fait circulant pour les besoins de desserte des ouvrages à construire ou à réaménager. Bordé par le fleuve Huveaune et son affluent le Jarret, il évolue, avec le temps. En bord de fleuve, les poches d'eau les plus actives et envahissantes sont localisées, puis calibrées, pour se transformer en bassins successifs. Il devient alors plus aisé de contrôler les débordements des crues, en laissant l'eau circuler sur de grandes surfaces inondables, quasiment toutes plantées. On fonctionne ainsi sur l'idée d'une géographie amplifiée.

LE CORPS

Il est construit comme une structure perchée sur pilotis. Modulaire et généralisable sur l'ensemble du site, il est dessiné pour recevoir des programmes autonomes ou hybrides de logements, d'ateliers, d'industries, de commerces, de bureaux ou de stationnements et se présente comme un espace capable. Cette trame régulière (modèle économique)

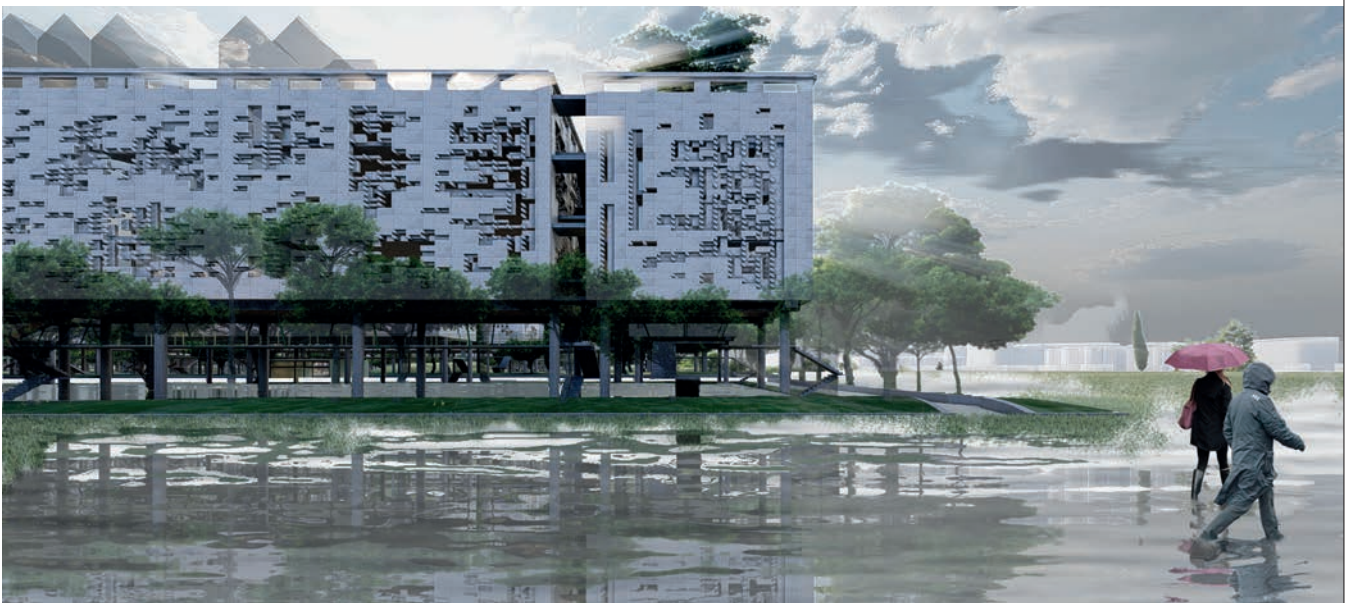
s'inscrit dans une méthode de construction qui consiste à n'être qu'un support à sa programmation. Une grille orthogonale est généralisée sur l'ensemble du site et sur les franges du parc dessiné à partir des contraintes hydrauliques et hydrologiques.

LE VILLAGE

Le Village d'en haut est une réflexion sur la façon d'occuper les terrasses en toiture dégagées par le corps des bâtiments. En réservant les parties sommitales, on y dépose des petites constructions contemporaines mais plus traditionnelles de chaque côté de rues où circulent des mobilités douces. Ce sont plus de 130 000 m² proposés à une citadinisation des surfaces disponibles qui permettent de réaliser de petits équipements (crèche), de lancer des activités (permaculture, production de proximité, artisanat) et de proposer des hébergements de qualité (personnes séjournant momentanément ou développant leur entreprise). Ce troisième univers apporte à l'ensemble ce complément nourricier indispensable à son équilibre global.



État du terrain à l'occasion du crue centenaire de l'Huveaune.



Représentant de l'équipe :
Cécile Frappat

L'équipe

Groupement Frappat

LA VILLE EN JACHÈRE



Cécile Frappat
Architecture,
urbanisme, espaces
publics



Marta Stalla
Architecture,
urbanisme,
participation



Marie Durand
Architecture HQE,
thermique et micro-
climat urbain



Laure Moreau
Ingénierie
hydraulique et
environnement



Claudia Mandolesi
Territoire, paysage
méditerranéen,
trame verte et bleue



Le quartier de la Capelette.

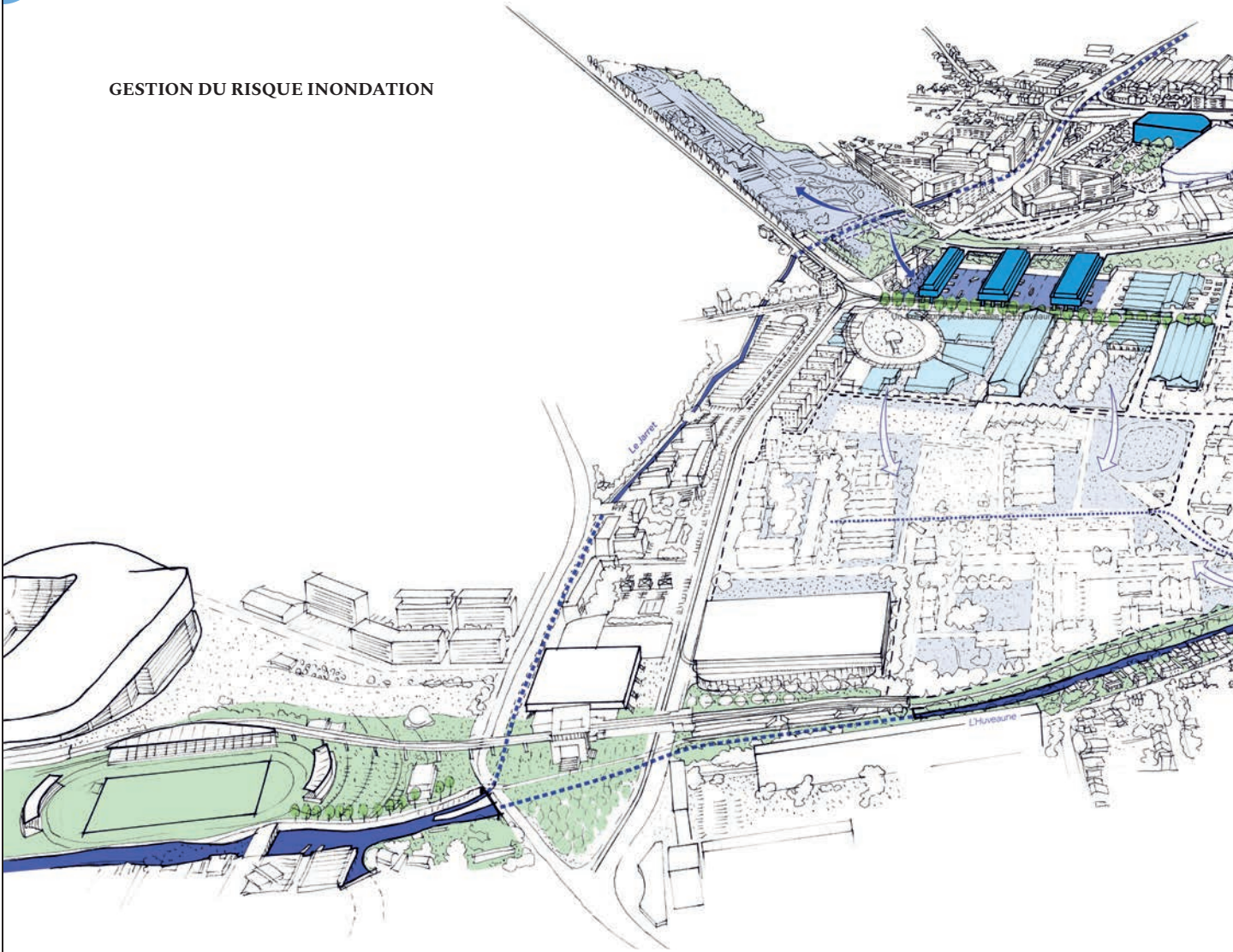
La course à l'urbanisation continue d'accroître la vulnérabilité des territoires. La mise en jachère est un moyen d'agir sur leur résilience.

L'expérience de la Capelette met en lumière à quel point nous devons intégrer le temps et l'incertitude dans les projets urbains, pour agir sur la capacité de résilience des territoires.

Site de confluence, la Capelette était historiquement résiliente au risque inondation, exploitant l'eau comme ressource, tout en s'en tenant à bonne distance. L'arrivée du canal de Marseille et l'industrialisation lourde du quartier ont dévalorisé cette ressource ; l'artificialisation massive des cours d'eau et la logique du tout-voiture l'ont déstructurée et enclavée. La Capelette cumule désormais une stratification de vulnérabilités.

La ZAC comme le PPRI sont des outils conçus pour planifier et programmer la construction. Or la réduction de la vulnérabilité nécessite une approche systémique et une échelle de réflexion plus large : notre projet questionne ces outils. Aujourd'hui la Capelette est un quartier soumis au risque naturel, mais qui concentre aussi de nombreuses difficultés urbaines et socio-économiques. Afin de réduire ces multiples vulnérabilités, notre projet vise à le conforter et le structurer à partir des ressources existantes : trois axes identifiés en lisière de ZAC reliés à différentes logiques territoriales.

GESTION DU RISQUE INONDATION

**Un faubourg aux qualités urbaines à valoriser**

- Restructurer l'entrée du faubourg, créant une dynamique autour du palais omnisports; requalifier habitat et commerces; équiper le quartier, avant de construire des nouveaux logements; apaiser la circulation et créer deux silos de stationnement temporaires, en attendant le développement des transports publics;
- Sensibiliser la population à « vivre avec le risque », mettre en place des actions de prévention au quotidien.

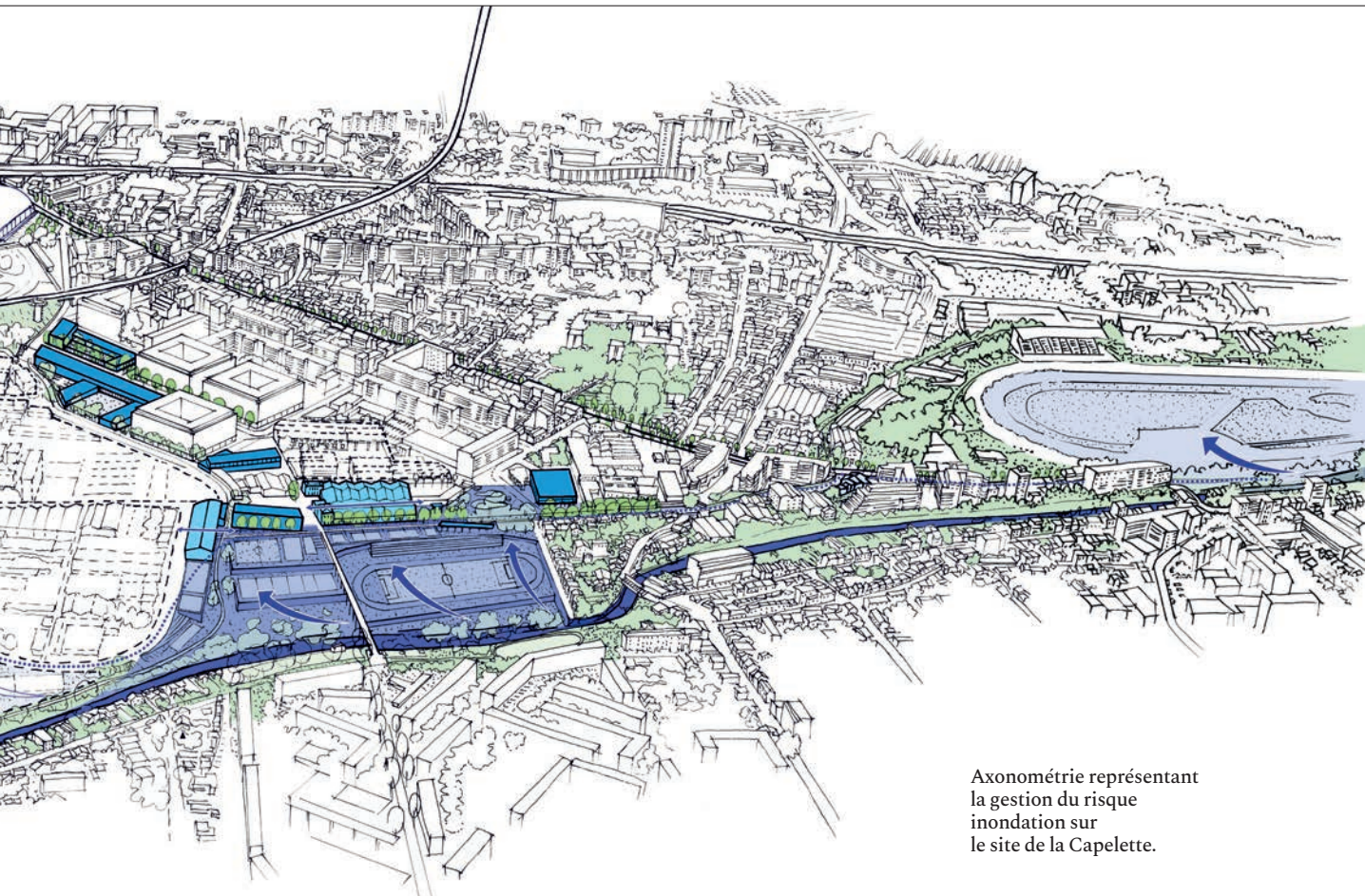
Un nouveau pôle d'activités logistiques

- Créer un centre de distribution urbain permettant de rééquilibrer l'offre au sud du grand centre-ville, un projet ambitieux et innovant mettant en œuvre le concept de « reverse logistics »; installation d'entreprises de desserte logistique de proximité (dernier kilomètre cyclable);
- Expérimenter des architectures innovantes sur pilotis qui libèrent de larges surfaces de rétention et infiltration d'eau.

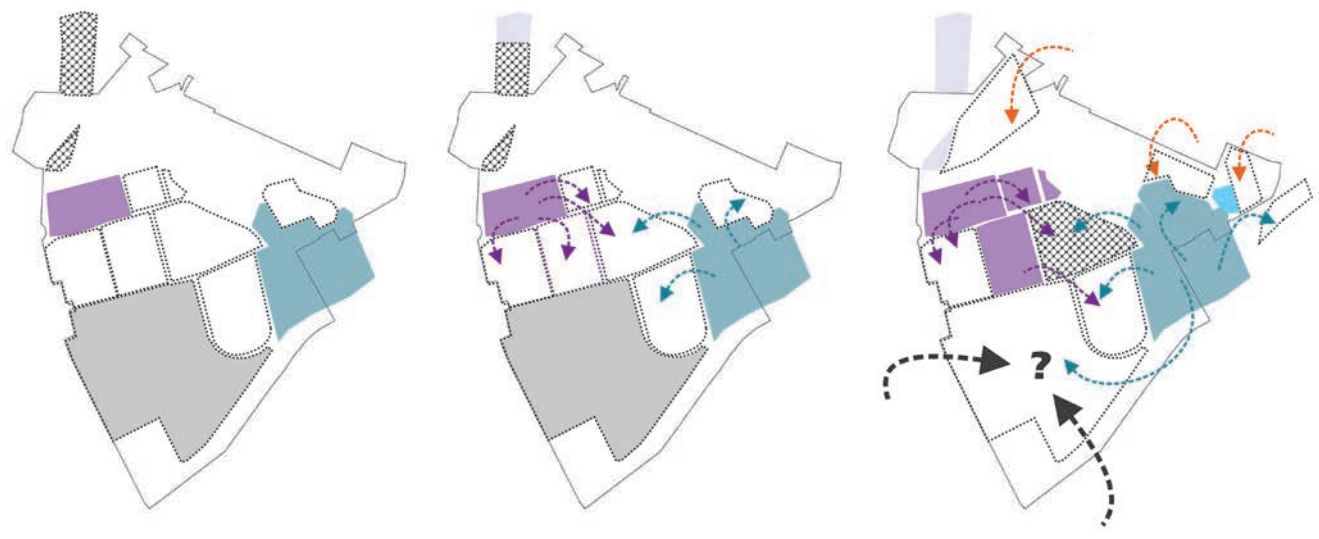
Un axe sportif pour la vallée de l'Huveaune

- Réaliser un pôle sportif et de loisir en continuité avec la constellation d'équipements sportifs existants et en interface avec le quartier;
 - Aménager les berges en modelant le sol pour accepter l'inondation temporaire; équipements publics intelligents et saisonniers.
- À l'échelle du quartier, ces trois axes sont reliés entre eux par un maillage de voies douces qui s'appuie sur un plan d'évacuation élaboré en temps zéro et se pérennise dans le temps en une trame d'espaces publics qualitatifs.

Les sites qui n'ont pas vocation à être transformés aujourd'hui seront mis en jachère. Cette démarche, qui s'inspire des pratiques agricoles de restauration des sols, permet de préserver le foncier des « projets d'opportunité » qui peuvent compromettre un projet global à long terme, et d'expérimenter sur le court terme des techniques de dépollution des sols et d'usages communautaires. Le projet répond ainsi aux besoins des habitants tout en faisant face aux risques.



Axonométrie représentant la gestion du risque inondation sur le site de la Capelette.



Principe de l'évolution de parcelles en jachère sur le site.

Représentant de l'équipe :
Cédric Gerreart

Site Internet :
www.rougerie-tangram.com

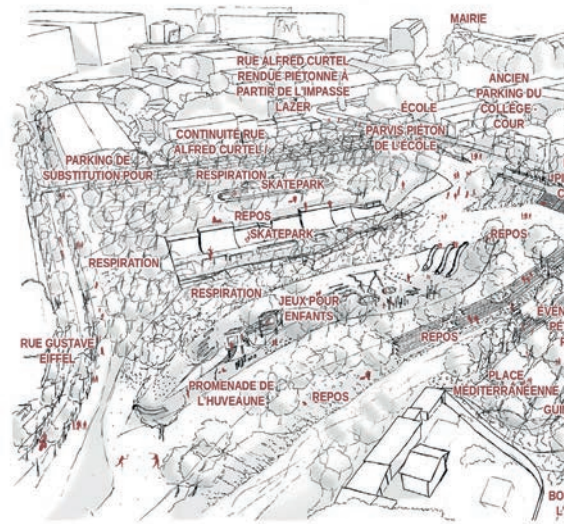
**ANCIEN SITE INDUSTRIEL
SANS USAGE, POLLUÉ
EN ZONE ROUGE PPR...**

y implanter une polarité d'usages...

L'équipe

Rougerie, Tangram

TRACER DES SILLONS



Cédric Geeraert
Directeur du pôle
urbanisme



Léna Andrieu
Paysagiste



Rémi Chabrol
Urbaniste

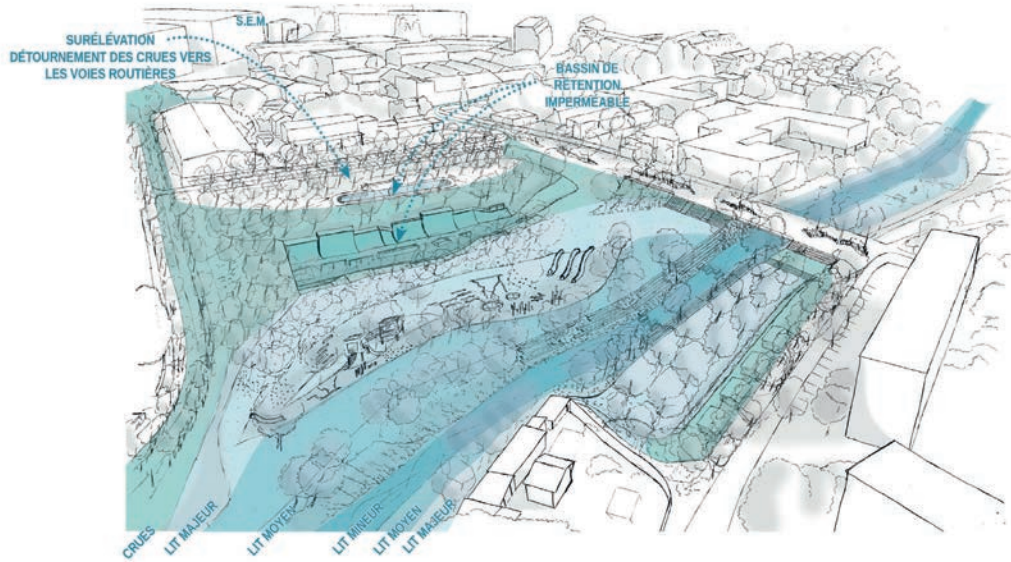


Rémi Junquera
Architecte

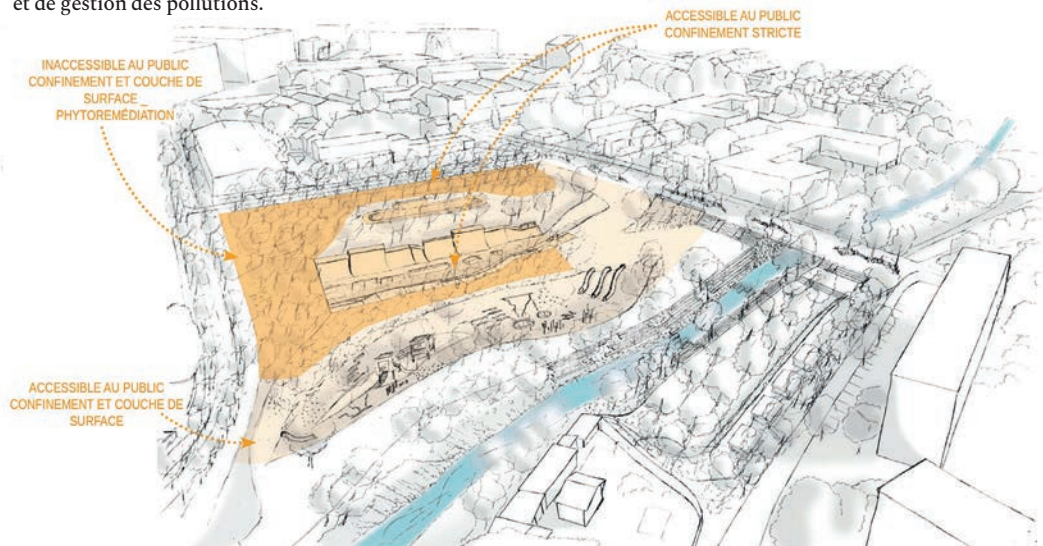


Théophile Meunier
Urbaniste

de gestion des eaux...



et de gestion des pollutions.



Ensemençons ce territoire, vers un paysage remédiant, productif, agricole, professionnel, solidaire. Un lieu d'expérimentation ou l'audace devient une nécessité fondamentale de survie du quartier

Le quartier de la Capelette est engagé dans une difficile et rapide spirale du déclin, un aperçu de contrastes violents et de l'indicible addition temporelle des contraintes hydrauliques et des pollutions de l'histoire. Un difficile palimpseste dans une quête existentielle d'un quartier qui perd son identité, et l'attente de friches qui dépérissent. Dans ce quartier, il y a de la vie, nous voulons faire disparaître le mot « confins » qui lui colle si lourdement.

Une approche qui part de l'espace public et de ses usages. Aborder le risque comme une ressource fondamentale du quartier. Ensemençons ce

territoire : vers un paysage remédiant, productif, agricole, professionnel, solidaire, tisseur de liens. Un lieu d'expérimentation, ou l'audace devient une nécessité fondamentale de survie du quartier.

LA FABRIQUE DU VIVANT

Développer une terre vivante et les plantations adaptées sur l'ensemble du périmètre de projet. Les boucles locales.

- Terre vivante : en s'appuyant sur la ressource locale de la déchetterie, le déchet comme ressource. Mise en place d'un atelier de site de création de terre vivante à mobiliser dans les projets.

- Pépinières des projets futurs, faire pousser les arbres de demain des projets publics et privés du quartier. Le paysage de demain se plante dès maintenant. Mise en place de pépinières de site et mise en culture sur les terrains d'attente.

Action sur les espaces pollués : support à l'expérimentation et à l'éducation autour de la pollution des sols : confiner, phytoépurer, disposer, bénéficier.

- La bannir : la confiner strictement
- L'accueillir et la soigner : la confiner et faire de la phytoremédiation
- Vivre avec : la confiner et ajouter une couche de terre vivante

LE PARC DES DEUX RIVES

Aujourd'hui, comme la mémoire morte d'un ordinateur, l'histoire, le risque pollution et inondation sont stockés sur place, inaccessibles et non modifiables. Dans l'ambition d'en faire une mémoire vive - mémoire dont le contenu peut être lu et modifié à tout instant - nous avons voulu raviver l'histoire de ce site structurant pour le quartier - en y incluant le renouvellement des terres polluées et la culture

du risque inondation dans un espace ludique, tourné autour de l'Huveaune, aménité indispensable au quartier.

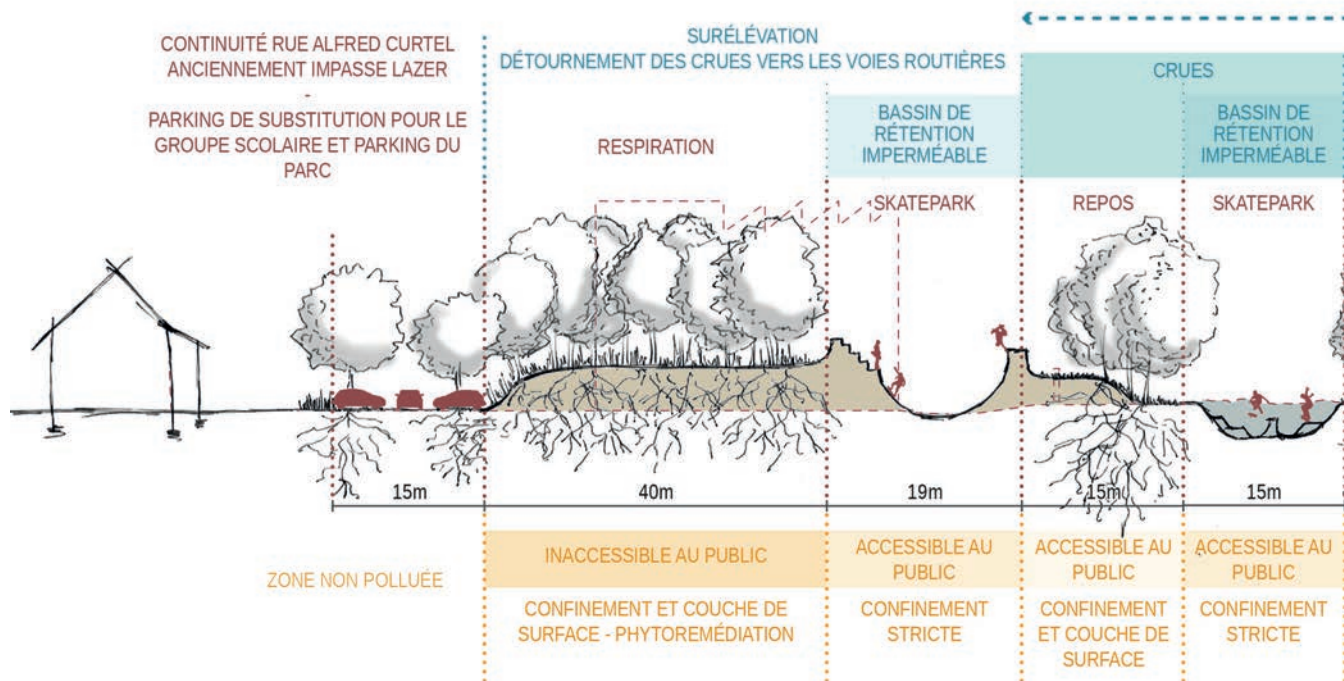
L'OUED URBAIN

Un oued est un cours d'eau intermittent, il peut supporter des violents événements torrentueux. L'Huveaune, Ubelka, signifie « la dévastatrice ». Nous développons une nouvelle hiérarchie du système viaire, fondée sur les usages du quotidien, en améliorant le gradient de confort, et laissant la place à l'expérimentation de nouvelles typologies de rues qui inversent le processus. Des rues désimperméabilisées, confortables pour le piéton et le cycle, supportables pour les véhicules, et résilientes aux événements pluviaux.

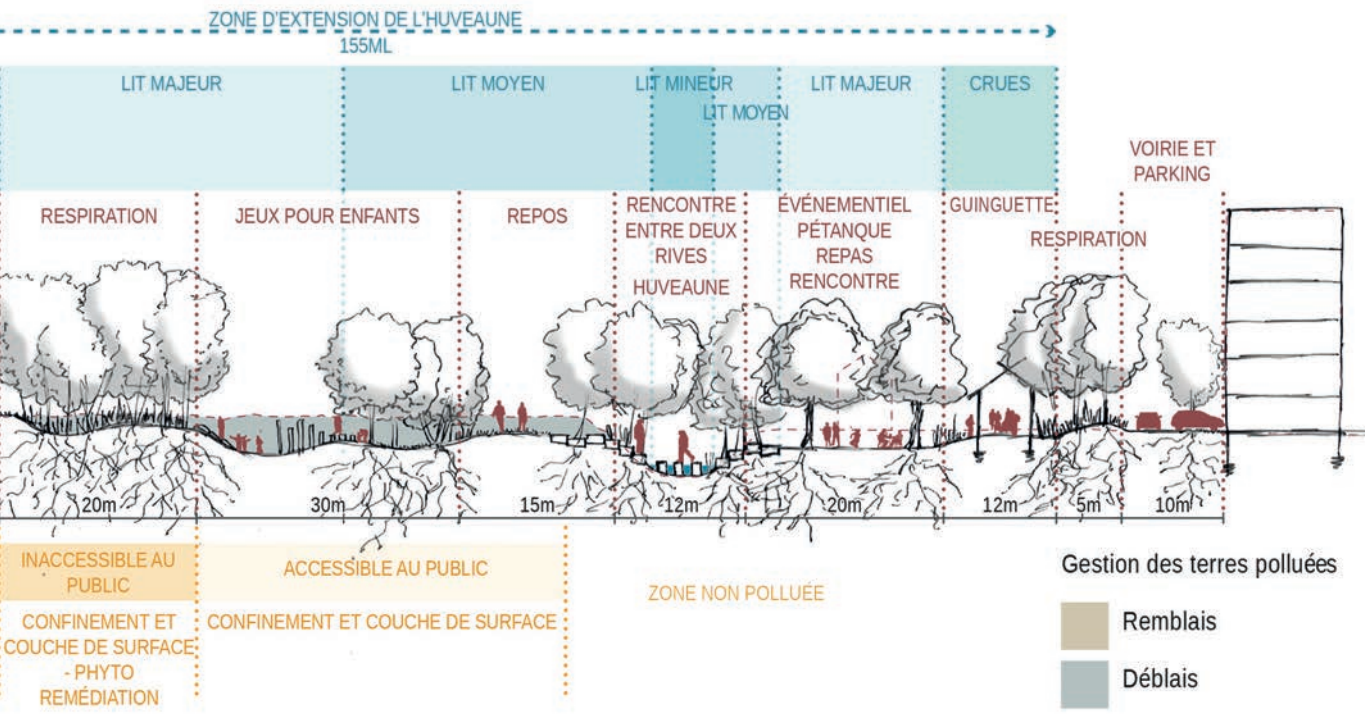
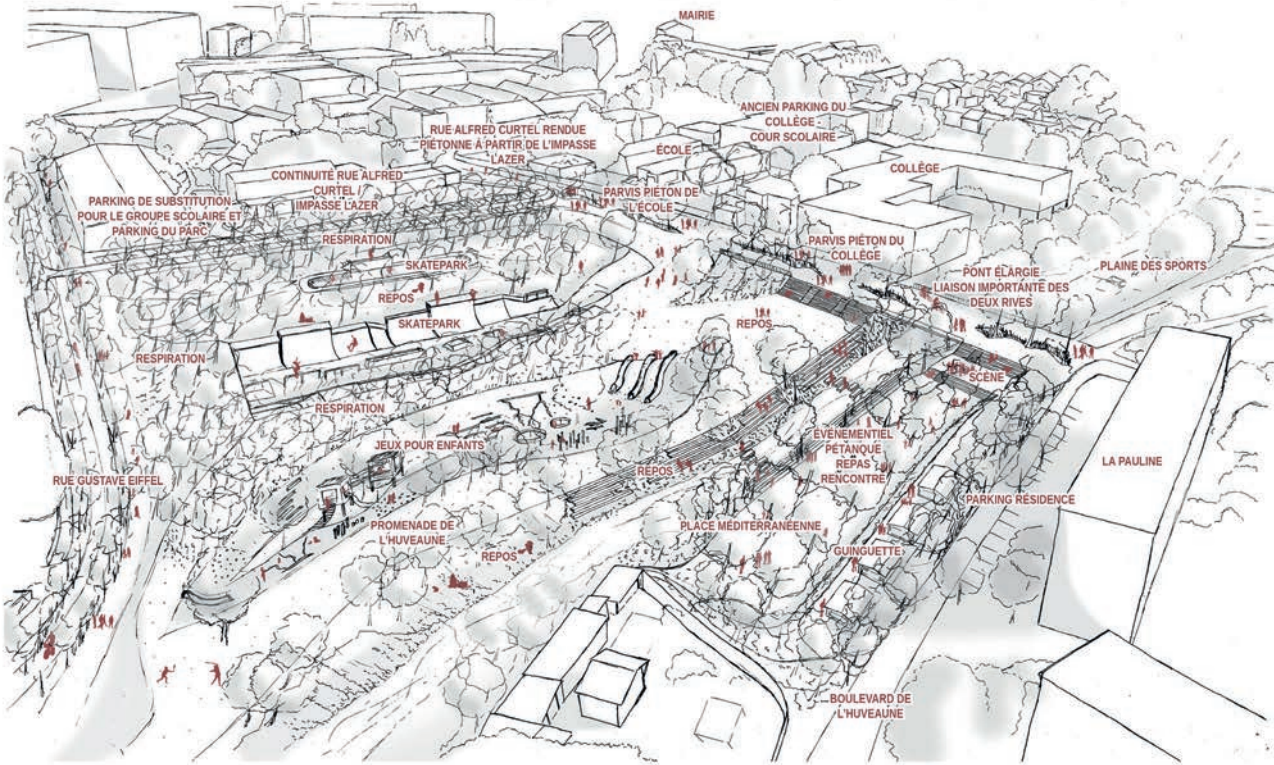
LES MOTEURS DU QUARTIER

Basée sur des techniques agricoles au sol et hors-sol, la ferme urbaine serait un centre productif alimentaire du quartier ; un lieu de rencontre, de partage et de découverte pour les habitants ; un lien patrimonial avec l'histoire agricole de la Capelette ; un site de recherche scientifique.

COUPE SCHÉMATIQUE DU PROJET



MÉMOIRE MORTE : ANCIEN SITE INDUSTRIEL SANS USAGE, POLLUÉ EN ZONE ROUGE PPRI...
y implanter une polarité d'usages...



Représentant de l'équipe :
Sophie David (Tekhnê)

Site Internet :
www.tekhne-architectes.com

L'équipe

Tekhnê

SAISONNALITÉ

TEKHNÊ



Sophie David
Directrice
du pôle urbanisme



Pierre-Yves Maurice
Urbaniste
paysagiste

JAP



Raphaëlle-Laure Perraudin
Architecte
urbaniste



Noémie Roux

TRIBU

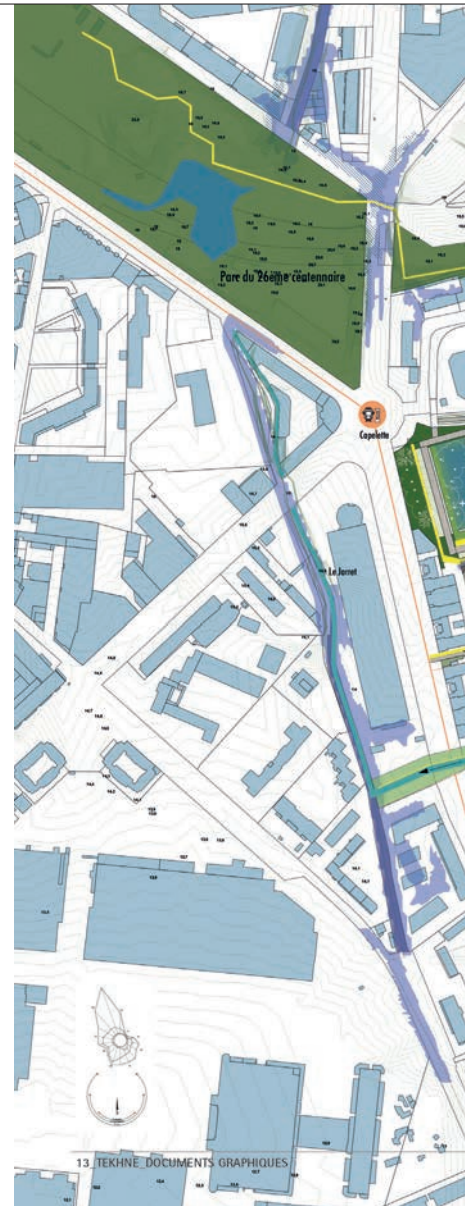


Héloïse Marie
Architecte

TECTA



David Guinet
Directeur général





Plan masse du projet urbain pour la Capelette, un quartier en zone inondable.

La variabilité du paysage et des usages de la Capelette accompagnent les excès climatiques et hydrauliques pour dessiner un quartier vivant, ancré dans sa géographie.

La Capelette s'engage dans une mutation qui déterminera les modes d'habiter autour de trois conditions : l'abaissement du risque hydraulique, la mise en œuvre de la biodiversité positive et l'adaptation de la ville méditerranéenne aux conditions climatiques à venir.

Nous abordons le risque comme levier du changement vers une plus grande sobriété et la conception d'espaces réversibles, dont l'usage varie selon les aléas climatiques. La stratégie croise des actions d'adaptation, de protection, d'acceptation. Notre proposition se fonde sur le principe de

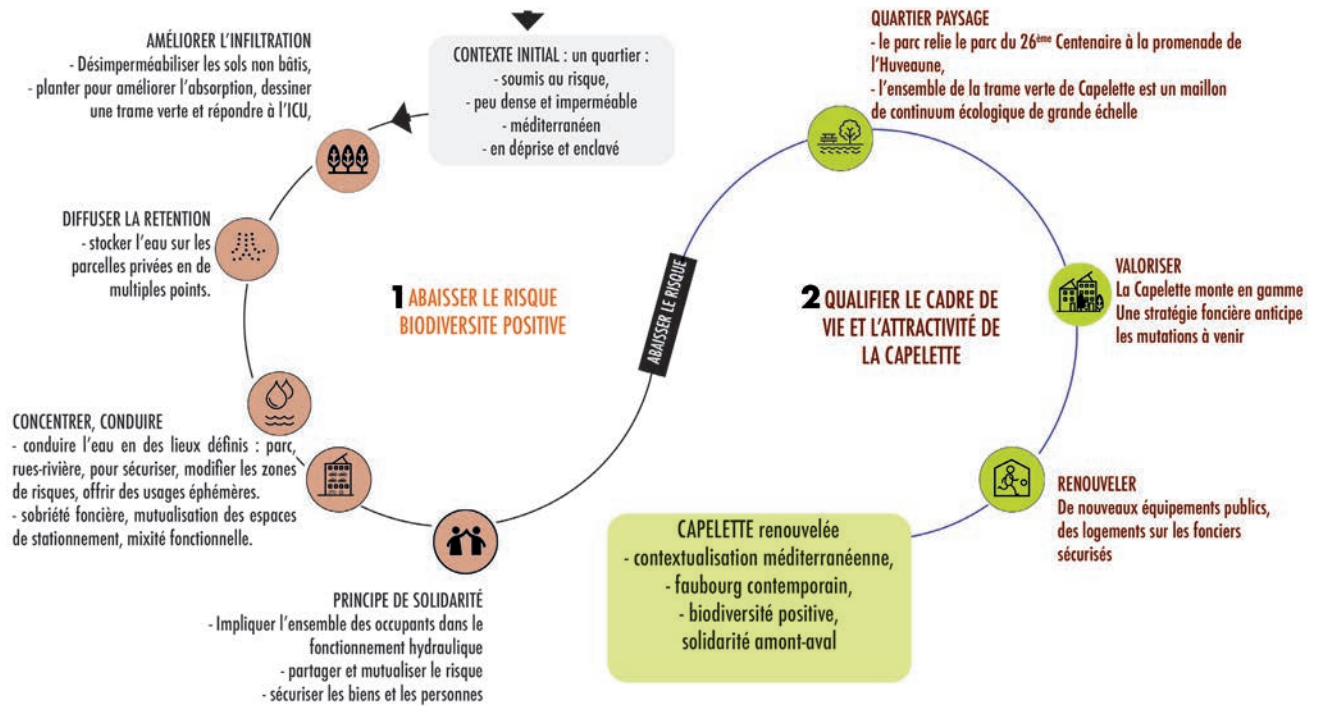
fluctuation saisonnière de l'état du quartier, du paysage, des usages, des parcours selon le niveau d'eau. Le quartier est conditionné par les dynamiques environnementales.

Ce modèle oblige à repenser jusqu'à l'évaluation du foncier, dont le prix sera déterminé par la valeur des espaces non bâtis : lieu de respiration, support de biodiversité, ouvrages hydrauliques.

ABORDONS 3 SAISONS

L'été anticipe la montée des eaux, le quartier s'adapte aux fortes chaleurs et au stress hydrique.

Le paysage en occurrence exceptionnelle.



Stratégie vertueuse, mise en place d'un écosystème.



En préalable, 5 hectares de surfaces publique et privée sont rendus poreux. En réalité davantage grâce à la surélévation des rez-de-chaussée des nouvelles constructions.

De l'Huveaune au 26^e Centenaire, un parc qualifie le paysage, ses prairies surcreusées accueilleront un jour le trop-plein d'eau, et l'ombrage rafraîchit les parcours. Le parc est un terrain de jeux et de détente. En face, les Halles industrielles accueillent emplois et événements culturels pérennes ou transitoires. C'est près de 15 000 m² qui s'ouvrent à l'économique. La saison de la crue décennale. L'Huveaune déborde. Le quartier change, l'eau envahit le parc et les jardins creux, c'est un événement pour les habitants qui restent hors de danger. Les rues-rivières, plantées, creusées de jardins linéaires, stockent et ralentissent les débits. Ce sont aussi des chaînons de la biodiversité. On regarde l'eau s'écouler.

Mais l'eau ne s'arrête pas à une clôture, aussi étanche soit-elle. Les militaires, comme tous les occupants, sont mis à contribution, les clôtures sont surélevées, des bassins sont aménagés, les sols désimperméabilisés.

Un principe de solidarité face au risque.

Anticiper l'arrivée de l'eau, c'est réduire l'impact au sol. Construire uniquement les programmes de haute valeur. Pour les autres, dont le stationnement, la règle est celle de la mutualisation, de l'optimisation. Sur le terrain Eau de Marseille un bâtiment mixte (halle, parking silo, stockage) remplace l'entrepôt.

La saison des hautes eaux. Les espaces émergés sont rares. Comme la dynamique d'une rivière oriente les matériaux, nous construisons dans le sens du courant. La réalisation d'îlots bioclimatiques compose avec les excès de chaleur et l'inondation. L'eau change les paysages intérieurs, mais la surélévation des rez-de-chaussée 1 m au-dessus de la cote des hautes eaux, les transparences hydrauliques et l'accès aux refuges placés sur les toitures-terrasses préservent la sécurité des habitants et des biens. La Capelette accueille 240 nouveaux logements.

Dans la maison de l'Huveaune, les témoins de crue jalonnent l'histoire et la mémoire des habitants. Comme autant d'événements.